

Publié le 2 avril 2020

Covid-19 : Une perte d'activité économique estimée à 35 % par l'Insee

En raison des bouleversements économiques consécutifs à la crise sanitaire, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a ajourné la publication de sa note de conjoncture de mars pour faire un point sur la situation économique en France et délivrer de premières indications sur ses perspectives.



Le point de conjoncture de l'Insee du 26 mars 2020 donne lieu à de premières estimations chiffrées des conséquences de la crise sanitaire. Il fait état d'une baisse conjointe et significative de l'activité économique et de la consommation des ménages. La durée de la période de confinement aura de ce fait des effets significatifs sur la croissance nationale.

La perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours estimée à 35 %

A situation inédite, méthodologie inédite. L'Insee précise avoir revu les moyens mis en œuvre pour la production de ses données en raison de la mise en place de la période de confinement et tient un discours prudent. En dépit de ces précautions méthodologiques, l'organe chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France estime à 35 % la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours.

Les baisses à prévoir sont toutefois inégales selon les différentes branches d'activité. Confronté à des arrêts de chantier, le secteur de la construction est le plus touché (- 89 %), devant ceux de

l'industrie hors agroalimentaire (- 52 %) et des services marchands (- 36 %). Les effets sont comparativement presque indolores sur l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. Parmi les services marchands, les transports, l'hôtellerie-restauration et les loisirs – dans lesquels interviennent de nombreuses Epl – sont les domaines pour lesquels les impacts sont les plus forts.

La consommation des ménages également inférieure de 35 % par rapport à la « normale »

A partir notamment des remontées d'information des fédérations professionnelles et des données liées aux transactions par carte bancaire, l'Insee a également produit des statistiques relatives à l'évolution de la consommation des ménages. Celle-ci est estimée également en recul, de 35 % par rapport à une situation dite « normale ».

A l'instar des résultats observés pour l'activité économique, les situations diffèrent selon les branches. La consommation de biens et de services se replie fortement dans les branches de la construction (- 90 %), de l'industrie hors agroalimentaire (- 60 %) et dans les services marchands hors immobiliers (- 56 %). Dans le détail, certaines dépenses de consommation, comme celles liées aux matériels de transport, au textile ou à l'habillement, ont quasiment disparu, tandis que d'autres se sont maintenues (électricité, eau, etc.), voire ont augmenté (dépenses pharmaceutiques). Les Epl devraient être touchées à des niveaux très divers selon leurs domaines d'activité.

Les incidences substantielles de la durée de confinement à venir

Inéluctable pour ralentir la propagation du Covid-19, la période de confinement aura des conséquences importantes sur l'activité économique française. L'Insee estime qu'un mois de confinement se traduira par une baisse de 3 points de produit intérieur brut (PIB), en dehors de tout rattrapage d'activité. Il s'agit néanmoins d'être prudent sur ces estimations compte tenu des incertitudes liées au comportement à venir des différents agents économiques.

Dans cette perspective, l'Insee produira désormais, toutes les deux semaines, une note d'analyse sur l'évolution de la situation économique française. Ce document s'attachera à compléter ces éclairages et à consolider ces différentes estimations.

- [En savoir plus](#)